



SYNDICAT CGT HUTCHINSON SNC CHALETTE

Place de la commune de Paris 45120 Châlette/Loing
Tel : 02 38 87 57 54 – Fax : 02 38 87 52 10 – mail : cgthut@free.fr



Le 14 mars 2019

Flexibilité, ça suffit !

En ce qui concerne **l'atelier 710** et les bruits concernant des congés imposés, M.Mezzarobba (directeur Raccords) a finalement confirmé au CSE du 28 février qu'il envisageait « peut-être » une fermeture de 2 semaines au mois de mai, et il a ajouté qu'il n'avait pas de vision sur 2 mois !

Si la direction est incapable de voir à moyen ou long terme et organise à l'aveuglette la production, ce n'est pas aux salariés d'en subir les conséquences.

La direction a fait le choix de travailler à flux tendu et de ne plus faire de stock, leur choix engendre de la flexibilité pour les salariés. Nous avons déjà connu ce problème au Vélo, au 750 et aujourd'hui au 710.

Déjà qu'en fin d'année 2018, plusieurs jours de congés ont été imposés.

Pour le mois de mai 2019, la direction peut mettre en place des formations, faire des chantiers pour améliorer les conditions de travail pour les salariés, ou alors la direction prend les congés en charge, en mettant les RTT à 23 jours.

La direction de **l'atelier Vélo** a décidé, du jour au lendemain d'arrêter l'équipe de nuit, sans d'ailleurs en avertir les élus du CSE. La direction se fiche complètement de la vie familiale et des droits des salariés. Encore une fois, ce sont les salariés qui doivent organiser leur vie en fonction de la production, (changer des heures de rendez-vous, s'organiser pour la garde des enfants...). Il est vrai que produire des pneus la nuit, ce n'est pas utile socialement, on n'est pas dans un hôpital. Mais, si des salariés avaient accepté de travailler la nuit ce n'est pas par choix mais bien parce que les salaires sont très bas et que la prime de nuit permet d'y remédier en partie. Alors, ils devraient conserver leur salaire intégral et non pas durant 2 mois seulement.

Avoir un salaire décent qui permette de vivre dignement est plus que jamais à l'ordre du jour.

C'est pourquoi la CGT a demandé la réouverture des NAO et une augmentation de 100 euros.

Les RTT2 sont prévus le 29 et 30 avril et du 23, 24, 26, 27 et 30 décembre 2019

L'aggravation des conditions de travail n'est pas une fatalité, mais le résultat de la logique patronale

Tout les ans, des accidents ont lieu à l'usine dont certains très graves. C'est inadmissible, on vient à l'usine pour gagner (mal) sa vie et non pas pour y perdre la santé. Aujourd'hui au 21ème siècle, avec les moyens techniques et la progression de nouvelles technologies, ***aucun travailleur ne devrait risquer d'être mutilé au travail.***

Ces accidents révèlent le manque d'investissements dans la sécurisation des machines et des postes. Ils sont le résultat de la logique patronale qui est de produire toujours plus afin d'engraisser les actionnaires.

A la préparation des mélanges, 2 jours après le dernier accident, la direction a remis en route le suiveur sans aucune amélioration des systèmes de sécurité. C'est révoltant !

C'est bien la soif de profits qui entraîne l'aggravation des conditions de travail, l'augmentation des cadences, la flexibilité (imposition de jours de congés, disponibilité et mobilité dans différents secteurs). Il serait possible de lisser la production en commençant par baisser les cadences et en répartissant le travail entre tous. Cette flexibilité accrue amène aussi à ce qu'une partie d'entre nous, les camarades qui sont en intérim soient licenciés toutes les semaines. Comme nous tous, ils ont besoin d'un salaire tous les mois.

Concernant l'avenir, beaucoup parmi nous sont inquiets et se demandent si leur atelier, leur poste de travail sera maintenu. Cette inquiétude est légitime. On a vu l'étanchéité fermée, puis le 860... Mais il faut bien voir que c'est la direction qui installe un climat de peur parce que ça l'arrange.

Alors, quels que soient les choix du patron, la seule chose qui peut les faire reculer, c'est notre capacité à réagir collectivement avec détermination, que ce soit pour les salaires, que ce soit pour l'emploi, que ce soit pour les conditions de travail.

Le Mardi 19 Mars à 10h30 devant la sous-préfecture à Montargis, La CGT Hutchinson se joint à l'appel national à des grèves et manifestations par plusieurs syndicats et gilets jaunes. Ce sera une occasion pour exprimer notre colère face aux bas salaires, aux mauvaises conditions de travail, à la précarité, au chômage et aux petites retraites qui touchent toute les familles ouvrières. Ce sera aussi l'occasion d'affirmer que pour changer notre sort, il

faudra s'attaquer aux profits des capitalistes, des actionnaires des grands groupes industriels et financiers.